

refuser l'accès à ses ports aux navires porteurs d'armes nucléaires ou à propulsion nucléaire, et que les plans d'action du gouvernement concernant d'éventuels accidents nucléaires sont inefficaces. Un participant s'est dit d'avis que le MDN peut faire face aux accidents mais n'a pas suffisamment d'unités de décontamination compte tenu du nombre probable de victimes. Il a recommandé soit que le gouvernement établisse les capacités de réponse et de protection civile nécessaires, soit qu'il interdise l'accès aux ports canadiens aux navires en question. La discussion porta ensuite sur les risques d'accident nucléaire, que certains participants ont jugés élevés tandis que d'autres les ont considérés comme extrêmement faibles.

Les participants ont poursuivi leurs discussions dont les commentaires ont été résumés comme suit.

Sommet mondial

Un certain nombre de participants ont dit approuver le projet canadien de Sommet mondial sur les instruments de guerre et les armes de destruction massive ainsi que les grandes lignes des mesures d'après-guerre proposées par le Canada pour la région du Golfe. Certains ont suggéré que le Canada appuie l'établissement d'un cessez-le-feu pour des raisons humanitaires (soit l'immunisation et d'autres mesures d'aide aux civils) dans la guerre du Golfe et d'autres conflits.

Contrôle des armes chimiques et biologiques

Un participant a fait observer que, puisque les technologies relatives aux armes chimiques et biologiques ont déjà des applications civiles, il serait difficile aux pays industrialisés d'en refuser l'accès aux pays du tiers monde. Il indique, qu'à son avis, pour que ces pays appuient la conclusion d'accords vérifiables sur les armes chimiques et biologiques, il faudrait que tout organisme d'inspection international s'occupe non seulement des questions de prolifération, mais aussi de celles liées à la santé et à l'environnement. Cet organisme pourrait par exemple fournir des conseils sur les questions et les procédures relatives à la sécurité.

Contrôle des technologies relatives aux missiles

Les participants ont pris note du chevauchement entre les technologies relatives aux missiles et celles nécessaires à la mise au point des satellites et du fait qu'il pourrait en résulter un désaccord entre le Nord et le Sud sur les questions relatives au contrôle.

L'Inde se préoccupe déjà des conséquences pour les secrets industriels d'un système indiscret de vérification. Les participants ont indiqué que des pays comme l'Inde ne sont pas prêts à accepter un autre système à deux volets comme le régime de non-prolifération dans le domaine du contrôle des technologies relatives aux missiles.

Transferts d'armements

Certains participants se sont dits d'avis que le Canada fait preuve d'hypocrisie lorsqu'il encourage d'autres pays à limiter leurs exportations d'armements alors qu'il continue à subventionner la production d'armements et à participer à des expositions d'armements. Ils ont recommandé que le Canada cesse complètement d'exporter des armes (ou, du moins, d'en exporter au Moyen-Orient).

Il a été proposé que le Canada organise une discussion sur le contrôle des transferts d'armes conventionnelles — dans le cadre d'une réunion du Groupe des sept pays industrialisés, de l'OCDE ou d'une autre tribune, telle qu'une tribune Est-Ouest — avant le Sommet mondial sur les instruments de guerre et les armes de destruction massive.

CTBT

Un participant a soutenu que la politique du Canada concernant la Conférence d'amendement du PTBT est incompatible avec notre objectif consistant à promouvoir la conclusion d'un CTBT. Un autre participant a recommandé que le Canada prenne les mesures suivantes:

- appuyer fermement les groupes qui, aux États-Unis, exercent des pressions en faveur de la négociation rapide d'un CTBT;
- renforcer notre politique étape par étape en déterminant le nombre et les plafonds des essais qui seront négociés lors d'étapes futures, des réductions étant effectuées chaque année en vue de l'élimination, à une date précise, de tous les essais. Cette position pourrait être présentée dans un document de travail au Comité spécial de la CD qui s'occupe des questions relatives aux essais nucléaires;
- aider le Président de la Conférence d'amendement du PTBT à mener ses consultations et à relancer les travaux de la Conférence.

Approches de la sécurité et du contrôle des armements

Plusieurs participants ont soutenu que les éventuels responsables du

contrôle des armements ne devraient pas aborder cette question dans l'abstrait et devraient tenir compte aussi des questions de sécurité qui amènent les divers pays à accumuler des armements. Certains ont indiqué qu'il faut d'abord mettre en place divers accords bilatéraux et multilatéraux pour qu'un régime de contrôle des armements soit efficace. À cet égard, les participants se sont réjouis des suggestions du Canada concernant les activités d'après-guerre dans le Golfe persique et de ses propositions générales en matière de sécurité coopérative. Ils ont fait remarquer que les organisations non gouvernementales préconisent des approches semblables depuis des années.

Un participant s'est dit d'avis que, si l'OTAN a été efficace jusqu'ici, c'est que c'est une alliance joue un rôle tant politique que militaire, qu'elle a recours au consensus et qu'elle agit sous les auspices des Nations Unies. L'OTAN pourrait donc servir de modèle pour d'autres mécanismes de sécurité régionaux. D'autres participants ont exprimé leur désaccord, soutenant que l'OTAN exporte ses conflits depuis quarante ans. Ils ont également fait remarquer que, comme son succès est attribuable en grande partie à la richesse des pays qui en font partie, l'OTAN n'est peut-être pas un modèle utile pour d'autres régions.

Certains ont laissé entendre que les efforts du Canada en faveur du contrôle des armements vont presque à l'encontre du but recherché. Au lieu de considérer comme normaux l'accumulation d'armes et le recours à la violence pour régler les conflits, le Canada devrait tenter de faire en sorte que ces actes soient jugés inacceptables.

Plusieurs participants ont affirmé qu'il n'est pas possible d'assurer une véritable sécurité au moyen des armements. Ils se sont dits d'avis que le désarmement est un processus mécanique et que les responsables du contrôle des armements devraient être ouverts à examiner les questions de paix et de justice.

Les armes et l'environnement

Certains participants se sont dits inquiets des risques de catastrophe environnementale posés par la guerre du Golfe. Ils ont indiqué que le Canada devrait faire inscrire la question des effets sur l'environnement des préparatifs de guerre et de la guerre comme telle à l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu au Brésil en juin 1992.